

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
7 JUILLET 2020
A 18h00

Le 7 juillet 2020 à 18h00, les membres du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc se sont réunis dans la salle du Conseil communautaire à Versailles, sur la convocation qui leur a été adressée le 1 juillet 2020 par M. François de MAZIÈRES, Président de la communauté d'agglomération, conformément aux articles L. 5211-1 et suivants, L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

1. Le compte-rendu sommaire des décisions du Président et du Bureau, prises par délégation du Conseil communautaire (art. L. 5211-10 du CGCT) a été rapporté (cf. annexe) ;
2. Le procès-verbal de la précédente séance a été signé ;
3. Le Conseil communautaire, après avoir délibéré sur les points suivants, a décidé :

D.2020.07.1 - Election du Président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Mandature 2020-2026.

- 1) de procéder, par vote à bulletins secrets et à la majorité absolue, à l'élection du Président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026 ;
- 2) A l'issue du vote :
 - François DE MAZIERES a obtenu : 67 voix
 - Renaud ANZIEU a obtenu : 4 voix ;
- 3) est donc élu Président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et immédiatement installé :

François DE MAZIERES

D.2020.07.2 - Détermination du nombre de vice-présidents de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Mandature 2020-2026.

de fixer, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à 15 le nombre de vice-présidents de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026.

D.2020.07.3 - Election des vice-présidents de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Mandature 2020-2026.

de procéder au vote public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à l'élection des vice-présidents de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026 :

1- Election du 1er vice-président

est élue 1ere vice-présidente de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

Marie-Hélène AUBERT

2- Election d'un vice-président

est élu 2ème vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

Richard DELEPIERRE

3- Election d'un vice-président

est élu 3ème vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

Pascal THEVENOT

4- Election d'un vice-président

est élu 4ème vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

Olivier DELAPORTE

5- Election d'un vice-président

est élue 5ème vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

Sonia BRAU

- 6- **Election d'un vice-président**
est élu 6ème vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :
- | |
|----------------|
| Olivier LEBRUN |
|----------------|
- 7- **Election d'un vice-président**
est élu 7ème vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :
- | |
|--------------------|
| Philippe BENASSAYA |
|--------------------|
- 8- **Election d'un vice-président**
est élu 8ème vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :
- | |
|----------------|
| Richard RIVAUD |
|----------------|
- 9- **Election d'un vice-président**
est élu 9ème vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :
- | |
|--------------|
| Luc WATTELLE |
|--------------|
- 10- **Election d'un vice-président**
est élu 10ème vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc
- | |
|---------------|
| Marc TOURELLE |
|---------------|
- 11- **Election d'un vice-président**
est élu 11ème vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc
- | |
|------------------|
| Stéphane GRASSET |
|------------------|
- 12- **Election d'un vice-président**
est élue 12ème vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc
- | |
|---------------------------|
| Anne PELLETIER-LE-BARBIER |
|---------------------------|
- 13- **Election d'un vice-président**
est élu 13ème vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc
- | |
|----------------|
| Jacques ALEXIS |
|----------------|
- 14- **Election d'un vice-président**
est élue 14ème vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc
- | |
|--------------------|
| Caroline DOUCERAIN |
|--------------------|
- 15- **Election d'un vice-président**
est élu 15ème vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc
- | |
|-----------------|
| Patrice BERQUET |
|-----------------|

D.2020.07.4 - Etablissement du Bureau communautaire de Versailles Grand Parc et désignations de ses membres élus.

Mandature 2020-2026.

- 1) que le Bureau communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc se compose, pour la mandature 2020-2026 :
 - du Président,
 - des 15 vice-présidents élus par le Conseil communautaire,
 - et de 2 autres membres, conseillers communautaires ayant reçu délégation ;
- 2) de procéder, conformément à l'article L.2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales au scrutin uninominal à la majorité, à l'élection de ces 2 autres membres du Bureau communautaire :

1- Election du 1^{er} autre membre du Bureau

Mme Vanessa AUROY a obtenu : 70 voix
M. Renaud ANZIEU a obtenu : 3 voix
Mme Lydie DULONGPONT a obtenu : 1 voix

est élue membre du Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

Vanessa AUROY

2- Election du 2^{ème} autre membre du Bureau

M. Arnaud HOURDIN a obtenu : 70 voix
Mme Anne-France SIMON a obtenu : 3 voix
Mme Lydie DULONGPONT a obtenu : 1 voix

est élu membre du Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc

Arnaud HOURDIN

**D.2020.07.5 - Débat sur le Pacte de gouvernance pour la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
Mandature 2020 - 2026.**

de prendre acte que le Conseil communautaire de Versailles Grand Parc a débattu sur la possibilité de mettre en place un pacte de gouvernance, conformément à la proposition inscrite dans l'article L.5211-11-2 du Code général des collectivités territoriales.

**D.2020.07.6 - Délégation de compétences au Président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
Mandature 2020-2026.**

de déléguer jusqu'au 31 octobre 2020 une partie de ses compétences au Président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026, en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à l'exclusion des compétences ci-dessous :

1. du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances;
2. de l'approbation du compte administratif ;
3. des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15 ;
4. des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
5. de l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
6. de la délégation de la gestion d'un service public ;
7. des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

**D.2020.07.7 - Dispositions relatives à la situation des élus :
- indemnités de fonctions de Président, vice-présidents et conseillers,
- garanties accordées aux membres du Conseil communautaire dans leur activité professionnelle, compensation des pertes de revenus
- droit à la formation.
Mandature 2020-2026.**

- 1) d'arrêter l'enveloppe indemnitaire globale sur la base des taux maxima prévus par la réglementation pour les fonctions de Président et de vice-président, soit respectivement 145% et 72,50% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, *(soit au 1^{er} juillet 2020 : indice brut 1027 majoré 830)* ;
- 2) d'arrêter l'enveloppe indemnitaire des conseillers communautaires sur la base du taux maximum prévu par la réglementation, soit 6% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique *(soit au 1^{er} juillet 2020 : indice brut 1027 majoré 830)*;
- 3) de fixer l'indemnité pour l'exercice des fonctions de président à 79,35% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en application des articles L.5211-12 et R.5216-1 du Code général des collectivités territoriales ;
- 4) de fixer, l'indemnité pour l'exercice des fonctions de vice-président à 54,38% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en application des articles L.5211-12 et R.5216-1 du Code général des collectivités territoriales ;
- 5) de fixer, l'indemnité pour l'exercice des fonctions de conseiller communautaire délégué à 54,38% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en application des articles L.5211-12 et R.5216-1 du Code général des collectivités territoriales ;
- 6) de fixer l'indemnité pour l'exercice des fonctions de conseiller communautaire à 4,5% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en application des articles L.5216-4-1 du Code général des collectivités territoriales ;
- 7) que les indemnités de fonctions seront payées mensuellement et suivront les augmentations des traitements de la fonction publique ;
- 8) qu'un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil est annexé à la présente délibération ;
- 9) que les crédits nécessaires à l'indemnisation des élus et au paiement des charges sociales sont prévus au budget de l'exercice en cours et suivants ;
- 10) d'acter du droit à la formation des élus prévus à l'article L.2123-12 du Code général des collectivités territoriales , nécessaire pour faciliter l'exercice des responsabilités des élus de la communauté d'agglomération.

Détermination de l'enveloppe indemnitaire mensuelle globale autorisée				
Bénéficiaires	Indemnités de fonction Taux maximal en % de l'indice terminal	Indemnités brutes mensuelles	Nombre de bénéficiaires	Indemnités mensuelles brutes cumulées
Président	145%	5 639,63 €	1	5 639,63 €
15 Vice-présidents	72,50%	2 819,82 €	15	42 297,30 €
Enveloppe indemnitaire maximale autorisée				47 936,93 €
Conseillers communautaires sans délégation - montant de l'enveloppe indemnitaire mensuelle maximale autorisée				
Bénéficiaires	Indemnités de fonction Taux maximal en % de l'indice terminal	Indemnités brutes mensuelles	Nombre de bénéficiaires	Indemnités mensuelles brutes cumulées
60 conseillers communautaires (hors enveloppe globale)	6%	233,36 €	60	14 001,60 €
Montant des indemnités brutes mensuelles allouées				
Bénéficiaires	Indemnités de fonction Taux maximal en % de l'indice terminal	Indemnités brutes mensuelles	Nombre de bénéficiaires	Indemnités mensuelles brutes cumulées
Président	79,35%	3 086,24 €	1	3 086,24 €
Vice-présidents	54,38%	2 115,06 €	15	31 725,90 €
Conseillers communautaires délégués	54,38%	2 115,06 €	2	4 230,12 €
TOTAL				39 042,26 €
conseillers communautaires sans délégation (hors enveloppe globale)	4,50%	175,02 €	58	10 151,16 €
TOTAL GLOBAL				49 193,42 €

N.B.: valeur du point d'indice au 1/7/2020: 4,6860€

D.2020.07.8 - Commissions thématiques permanentes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Constitution des commissions et élection des membres de chaque commission.

Mandature 2020-2026.

- 1) de créer les commissions thématiques permanentes suivantes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026 :
 1. Commission Finances, Affaires générales, Mutualisation et Personnel ;
 2. Commission Développement économique et Ville intelligente ;
 3. Commission Transports et Mobilités ;
 4. Commission Aménagement durable, Habitat et patrimoine naturel, Tourisme et JO ;
 5. Commission Culture ;
 6. Commission Eau, Déchets et Enjeux environnementaux ;
- 2) de composer chacune de ces 6 commissions de la façon suivante :
 - les vice-présidents ayant reçu délégation dans le domaine de compétence de la commission sont membres de droit,
 - 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour la ville de Versailles,
 - 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour les autres communes membres de Versailles Grand Parc (conseiller communautaire ou conseiller municipal).
- 3) sont élus, à l'issue du vote au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales et pour chacune des commissions thématiques précitées, les membres suivants :

COMMISSION 1 Commission Finances, Affaires générales, Mutualisation, Personnel

	Titulaires	Suppléants
- 1. Versailles :	Alain Nourissier	Erik Linqier
- Versailles :	Dominique Roucher	Xavier Guitton
- Versailles :	Charles Rodwell	Eric Dupau
- 2 Bailly :	Eric Verspieren	Bertrand Ménigault
- 3 Bièvres :	Caroline Bougot	Paul Parent
- 4 Bois d'Arcy :	Jean-Philippe Luce	Quentin Delaunay
- 5 Bougival	Thierry Augier	Nathalie Jaquemet
- 6 Buc	Pierrette Mazery	Michel Fastré
- 7 Châteaufort	Bernard Lérison	Patrice Berquet

- 8 Fontenay-le-Fleury	Anne-Sophie Bodarwe	Alain Sanson
- 9 Jouy-en -Josas	Marc Bodin	Agnès Prieur
- 10 La Celle-Saint-Cloud	Pierre Quignon-Fleuret	Laurent Dufour
- 11 Le Chesnay-Rocquencourt	Benoit Ribert	Christophe Konsdorff
- 12 Les Loges-en-Josas	Sylvie Perraud	Nicole Marchais
- 13 Noisy-le-Roi	Géraldine Lardennois	Guy de Beauregard
- 14 Renne-moulin	Arnaud Hourdin	Sylvain Aguirre
- 15 Saint-Cyr-l'Ecole	Henri Lancelin	Yves Jourdan
- 16 Toussus-le-Noble	Thomas Haudecoeur	Muriel Costermans
- 17 Vélizy-Villacoublay	Jean-Pierre Conrié	Valérie Péresse
- 18 Viroflay	Olivier Lebrun	-----

COMMISSION 2 Commission Développement économique et Ville intelligente

	Titulaires	Suppléants
- 1. Versailles :	Dominique Roucher	Eric Dupau
- Versailles :	François Darchis	Martine Schmit
- Versailles :	Jean-Pierre de Roussane	Béatrice Rigaud-Juré
- Versailles :	Fabien Bouglé	Sylvie Piganeau
- Versailles :	Anne-France Simon	-----
- 2 Bailly :	Pierre Yves Chaltiel	Hervé Dewynter
- 3 Bièvres :	Philippe Baud	Marc Suspize
- 4 Bois d'Arcy :	Laurent Braconnier-de-Oliveira	Grégory Flamery
- 5 Bougival	Arnold Pelligri	Marie-Ange Dugast
- 6 Buc	Celeste Messina	John Colleemallay
- 7 Châteaufort	Yohann Lavialle	Sandrine Murgadella
- 8 Fontenay-le-Fleury	Bruno Gaultier	Luc Videau
- 9 Jouy-en -Josas	Christophe Ruault	Gilles Curti
- 10 La Celle-Saint-Cloud	Richard Lejeune	Bruno-Olivier Bayle
- 11 Le Chesnay-Rocquencourt	Tanneguy Audic de Quernen	Lucie Loncle Duda
- 12 Les Loges-en-Josas	Jean-Marie Gérard	Georges Gérault
- 13 Noisy-le-Roi	Cyrille Fréminet	Christophe Molinski
- 14 Renne-moulin	Laurent Clavel	Arnaud Hourdin
- 15 Saint-Cyr-l'Ecole	Kamel Hamza	Olga Khaldi
- 16 Toussus-le-Noble	Vanessa Auroy	Pierre Lancina
- 17 Vélizy-Villacoublay	Nathalie Brar-Chauveau	Arnaud Bertrand
- 18 Viroflay	Christine Caron	Arnaud Brosset

COMMISSION 3 Commission Transports et Mobilités

	Titulaires	Suppléants
- 1. Versailles :	Emmanuel Lion	Arnaud Poulain
- Versailles :	Martine Schmit	Philippe Pain
- Versailles :	Eric Dupau	Marie-Agnès Amabile
- 2 Bailly :	Denis Petitmengin	Mathieu Belkebir
- 3 Bièvres :	Philippe Baud	Marc Suspize
- 4 Bois d'Arcy :	Laurent Brot	Sébastien Allouche
- 5 Bougival	Vincent Mezure	Jean-Michel Hua
- 6 Buc	Bernard Million-Rousseau	Stéphane Touvet
- 7 Châteaufort	Patricia Gisle	Patrice Berquet
- 8 Fontenay-le-Fleury	Samer El Sokhon	Bruno Gaultier
- 9 Jouy-en -Josas	Jean-François Poursin	François Bréjoux
- 10 La Celle-Saint-Cloud	Benoît Vignes	Vincent Pouyet
- 11 Le Chesnay-Rocquencourt	Lucie Loncle Duda	Martine Bellier
- Le Chesnay-Rocquencourt	Laetitia Gagnard-Viot	-----
- 12 Les Loges-en-Josas	Jean-Jacques Breteche	Houria Bensekhria
- 13 Noisy-le-Roi	Roch Dossou	Marc Timsit
- 14 Renne-moulin	Bertrand Delhotel	François-Xavier Schütz
- 15 Saint-Cyr-l'Ecole	Vladimir Boire	Freddy Clairembault

- 16 Toussus-le-Noble	Nicolas Coutelin	Cédric Chaplain
- 17 Vélizy-Villacoublay	Nathalie Brar-Chauveau	Johanne Ledanseur
- 18 Viroflay	Jean-Philippe Olier	Valérie Maidon

COMMISSION 4 Commission Aménagement durable, Habitat et patrimoine naturel, Tourisme et JO

	Titulaires	Suppléants
- 1. Versailles :	Claire Chagnaud-Forain	Nicolas Fouquet
- Versailles :	Olivier de La Faire	Michel Bancal
- Versailles :	Florence Mellor	Thierry Duguet
- 2 Bailly :	Sabrina Tourmetz	Charlotte Logeais
- 3 Bièvres :	Dan Atlan	Dorothee Brénéol
- 4 Bois d'Arcy :	Elodie Dézécot	Philippe Giudicelli
- Bois d'Arcy :	Jocelyne Hannier	-----
- 5 Bougival	Nathalie Jaquemet	Françoise Rouaix
- 6 Buc	Stéphane Touvet	Bernard Million-Rousseau
- 7 Châteaufort	Nathalie Therre	Christiane Latrace
- 8 Fontenay-le-Fleury	Anne-Sophie Bodarwe	Brunoi Gaultier
- 9 Jouy-en -Josas	Didier Morin	Anne-Marie Briand
- 10 La Celle-Saint-Cloud	Michel Auboin	Laurence Josset
- 11 Le Chesnay-Rocquencourt	Christophe Konsdorff	Violaine Charpentier
- 12 Les Loges-en-Josas	Valérie Petitbon	Odile Conroy
- 13 Noisy-le-Roi	Delphine Fourcade	Stéphane Moreau
- 14 Rennemoulin	Arnaud Hourdin	Sylvain Aguirre
- 15 Saint-Cyr-l'Ecole	Marie-Laure Rousseau	Kamel Hamza
- 16 Toussus-le-Noble	Pierre Lancina	François Cheron
- 17 Vélizy-Villacoublay	Magali Lamir	Frédéric Hucheloup
- 18 Viroflay	Jean Bernicot	Bertrand Schneider

COMMISSION 5 Commission Culture

	Titulaires	Suppléants
- 1. Versailles :	Emmanuelle de Crepy	Muriel Vaislic
- Versailles :	Anne-Lise Josset	Anne-Lys de Haut de Sigy
- Versailles :	-----	Marie-Pascale Bonnefont
- 2 Bailly :	Bertrand Ménigault	Maelys Luxor
- 3 Bièvres :	Christelle de Beaucorps	Dan Atlan
- 4 Bois d'Arcy :	Amélie Golka	Céline Simon
- 5 Bougival	Sophie Level	Gael Diot
- 6 Buc	Maguy Ragot-Villard	Annie Sainsily
- 7 Châteaufort	Yonel Gounot	Adeline Bodin
- 8 Fontenay-le-Fleury	Anne Fougères	Pascale Renaud
- 9 Jouy-en -Josas	Daniela Quint	Elsa Richard
- 10 La Celle-Saint-Cloud	Valérie Laborde	Geneviève Salsat
- 11 Le Chesnay-Rocquencourt	Martine Bellier	Tanneguy Audic de Quernen
- 12 Les Loges-en-Josas	Jean-Cosme Rivière	Sébastien Mériaux
- 13 Noisy-le-Roi	Aurélie Logeais	Dominique Servais
- 14 Rennemoulin	Bernard Feys	Arnaud Hourdin
- 15 Saint-Cyr-l'Ecole	Sophie Marvin	Fanny Achart-Victor
- 16 Toussus-le-Noble	Nadia Benjak	Christine des Saints
- 17 Vélizy-Villacoublay	Bruno Drevon	Alexandre Richefort
- 18 Viroflay	Jane-Marie Hermann	Patrick Omhovere

COMMISSION 6 Commission Eau, Déchets et Enjeux environnementaux.

	Titulaires	Suppléants
- 1. Versailles :	Gwilherm Poullennec	Xavier Guitton
- Versailles :	Philippe Pain	Martine Schmit
- Versailles :	Erik Linquier	François Darchis

- Versailles :	Reanud Anzieu	-----
- 2 Bailly :	Charlotte Logeais	Caroline Bouis
- 3 Bièvres :	Hubert Hacquard	Marianne Ferry
- 4 Bois d'Arcy :	Jérémy Demassiet	Jean-Pierre Bughin
- 5 Bougival	Vincent Mezure	Jean-Michel Hua
- 6 Buc	Jean-Christophe Hilaire	Bernard Million-Rousseau
- 7 Châteaufort	Emilien Nivet	Patrice Berquet
- 8 Fontenay-le-Fleury	Philippe Grognet	Yannick Le Goaec
- 9 Jouy-en -Josas	François Bréjoux	Caroline Vigier
- 10 La Celle-Saint-Cloud	Jean-Christian Schnell	Georges Lefébure
- La Celle-Saint-Cloud	Jean-François Baraton	-----
- 11 Le Chesnay-Rocquencourt	Violaine Charpentier	Benoît Ribert
- Le Chesnay-Rocquencourt	Philippe Brillault	-----
- 12 Les Loges-en-Josas	Olivier Lucas	Lyse-Marie Clisson
- 13 Noisy-le-Roi	Jean-François Vaquieri	Jérôme Duvernoy
- 14 Rennemoulin	Arnaud Hourdin	Benjamin Develay
- 15 Saint-Cyr-l'Ecole	Isidro Dantas	Ahmed Belkacem
- Saint-Cyr-l'Ecole	Lydie Dulongpont	-----
- 16 Toussus-le-Noble	Muriel Costermans	François Cheron
- 17 Vélizy-Villacoublay	Bruno Drevon	Frédéric Hucheloup
- 18 Viroflay	Jean-Michel Issakidis	Antoine Beis

D.2020.07.9 - Commission d'appel d'offres (CAO).

Désignation des membres de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Mandature 2020-2026.

- 1) d'instituer, pour la mandature 2020-2026, la commission d'appel d'offres (CAO) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) de procéder, conformément aux articles L.1411-5, L.2121-21 et D.1411-3 à D.1411-5 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection des membres de la CAO de Versailles Grand Parc, par vote au scrutin public à la proportionnelle, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité.

Une seule liste, celle de la majorité, a été présentée.

- 3) sont donc élus membres de la CAO de Versailles Grand Parc :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Pascal Thévenot	1. Luc Wattelle
2. Marie-Hélène Aubert	2. Jacques Alexis
3. Stéphane Grasset	3. Patrice Berquet
4. Marc Tourelle	4. Richard Delepierre
5. Olivier Lebrun	5. Anne Pelletier-le-Barbier

D.2020.07.10 - Commission des contrats de concessions et des délégations de service public (CCDSP) et Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Création, composition et élection de ses membres pour la mandature 2020-2026.

- 1) d'instituer, pour la mandature 2020-2026, la commission des concessions et des délégations de service public (CCDSP) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) de procéder, conformément aux articles L.1411-5 et L.2121-21 du Code général des collectivités locales, à l'élection en nombre égal des membres titulaires et suppléants de la CCDSP de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026, par vote au scrutin public à la proportionnelle, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité.

Une seule liste, celle de la majorité, a été présentée.

- 3) sont donc élus au sein de la CCDSP de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Pascal Thevenot	1. Luc Wattelle
2. Marie-Hélène Aubert	2. Jacques Alexis
3. Stéphane Grasset	3. Patrice Berquet
4. Marc Tourelle	4. Richard Delepierre
5. Olivier Lebrun	5. Anne Pelletier-le-Barbier

- 4) d'instituer, pour la mandature 2020-2026, la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc;
- 5) de procéder, conformément aux articles L. 2121-21 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection en nombre égal des représentants titulaires et suppléants du Conseil communautaire au sein de la CCSPL de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, par vote au scrutin public à la proportionnelle, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité.
- Une seule liste, celle de la majorité, a été présentée.
- 6) de désigner les représentants suivants du Conseil communautaire au sein de la CCSPL de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Pascal Thevenot	1. Luc Wattelle
2. Marie-Hélène Aubert	2. Jacques Alexis
3. Stéphane Grasset	3. Patrice Berquet
4. Marc Tourelle	4. Richard Delepierre
5. Olivier Lebrun	5. Anne Pelletier-le-Barbier
6. Sonia Brau	6. Philippe Benassaya

Ainsi que les associations suivantes :

- l'Essor de Versailles,
- Vélo Versailles Grand Parc VéloVGP,
- Amis de la Vallée de la Bièvre,
- Association des Amis des Forêts de Versailles et Fausses-Reposes.

D.2020.07.11 - Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC). Composition et désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026.

- 1) que la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc respecte les modalités de composition et de fonctionnement suivantes :
- un représentant titulaire et un représentant suppléant par commune membre de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
 - Président de la communauté d'agglomération ou son représentant participe de droit aux travaux de la CLETC ;
 - le Conseil communautaire désigne les membres de la CLETC, prioritairement parmi les conseillers municipaux membres de la commission des finances de leur commune ou les maires ;
 - puissent participer aux travaux de la CLETC, à titre d'experts, le directeur général et le responsable financier de Versailles Grand Parc ;
 - les règles de fonctionnement du Conseil communautaire s'appliqueront à la CLETC, notamment pour ce qui concerne les modalités de convocation, de quorum et de majorité.
- 2) de procéder, au scrutin public, conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, à la désignation des représentants titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) pour la mandature 2020-2026 ;
- Une seule liste, celle de la majorité, a été présentée.
- 3) sont donc élus les représentants titulaires et suppléants suivants au sein de la CLETC :

	COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
1	Bailly	Eric Verspieren	Siam Roussel
2	Bièvres	Anne Pelletier-le-Barbier	Paul Parent
3	Bois d'Arcy	Jean-Philippe Luce	Évelyne Maréchal-Lair
4	Bougival	Thierry Augier	Luc Wattelle
5	Buc	Pierrette Mazery	Michel Fastré
6	Châteaufort	Patrice Berquet	Patricia Gisle
7	Fontenay-le-Fleury	Anne-Sophie Bodarwe	Alain Sanson

8	Jouy-en-Josas	Marc Bodin	Gilles Curti
9	La Celle Saint-Cloud	Michel Auboin	Pierre Quignon-Fleuret
10	Le Chesnay- Rocquencourt	Christophe Konsdorff	Martine Bellier
11	Les Loges-en-Josas	Nicole Marchais	Georges Gérault
12	Noisy-le-Roi	Géraldine Lardennois	Marc Tourelle
13	Rennemoulin	Arnaud Hourdin	Sylvain Aguirre
14	Saint-Cyr-l'Ecole	Henri Lancelin	Lydie Duchon
15	Toussus-le-Noble	Thomas Haudecoeur	Muriel Costermans
16	Vélizy-Villacoublay	Pascal Thévenot	Jean-Pierre Conrié
17	Versailles	Alain Nourrisser	Dominique Roucher
18	Viroflay	Olivier Lebrun	----

D.2020.07.12 - Commission intercommunale des impôts directs (CIID) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Détermination de la liste des membres pour la mandature 2020-2026.

- 1) de désigner les 20 membres titulaires et les 20 membres suppléants, après consultation des communes, selon la liste ci-dessous qui sera transmise au directeur des services fiscaux des Yvelines :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Eric Verspieren	Caroline de Sazilly
2. Paul Parent	Caroline Bougault
3. Philippe Giudicelli	Quentin Delaunay
4. Thierry Augier	Delphine Felgeres
5. Pierrette Mazery	Michel Fastré
6. Emilien Nivet	Christiane Latrace
7. Anne-Sophie Bodarwe	Alain Sanson
8. Caroline Vigier	Anne-Marie Briand
9. Bruno-Olivier Bayle	Laurent Boumendil
10. Benoît Ribert	Violaine Charpentier
11. Caroline Doucerain	Lyse-Marie Clisson
12. Géraldine Lardennois	Marc Tourelle
13. Arnaud Hourdin	Sylvain Aguirre
14. Henri Lancelin	Jean-Marc Dusseaux
15. Thomas Haudecoeur	Muriel Costermans
16. Alain Nourrissier	Eric Dupau
17. Dominique Roucher	Erik Linqier
18. Charles Rodwell	Xavier Guitton
19. Jean-Pierre Conrié	Jean-Claude Ferret
20. Olivier Lebrun	-----

D.2020.07.13 - Conservatoire à rayonnement régional de Versailles Grand Parc.

Désignations des membres de l'Agglomération au sein du conseil d'établissement.

Mandature 2020-2026.

de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation des représentants du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc (conseillers communautaires ou conseillers municipaux) au sein du Conseil d'établissement du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Versailles Grand Parc :

1. Amélie Golka
2. Maguy Ragot-Villard
3. Daniela Ortenzi-Quint
4. Laurent Dufour
5. Emmanuelle de Crépy
6. Claire Chagnaud-Forain
7. Charles Rodwell
8. Brigitte Chaudron
9. Jane-Marie Hermann
10. Aelys Catta

D.2020.07.14 - Organismes en charge de la gestion de l'eau potable :

- Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) ;

- Aquavesc ;

Organismes en charge de la gestion de l'assainissement et de la GEMAPI :

- Hydreaulys ;

- Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la vallée de la Bièvre (SIAVB) avec nouvelle adhésion pour la ville de Versailles, secteur Satory Est;

- Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY) ;

- Syndicat intercommunal d'assainissement de la Boucle de la Seine (SIABS 78).

Organisme en charge d'un bassin versant : adhésion au Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre (SMBVB) et sa commission locale de l'eau (CLE).**Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.****Mandature 2020-2026.**

- 1) d'adhérer au SIAVB pour la ville de Versailles – secteur Satory Est au titre du transport des eaux usées,
- 2) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à l'élection des nouveaux délégués titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein des organismes en charge de la gestion de l'eau, de l'assainissement et de la GEMAPI , pour la mandature 2020-2026;
- 3) de désigner les délégués titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical des Syndicat suivants, dont elle est membre :

A. Compétence Eau potable

Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF)		
	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
1	Anne Pelletier-le-Barbier	Marianne Ferry
2	Gilles Curti	Pascal Blanc
3	Jean-Cosme Rivière	Nicole Marchais
4	Pascal Thévenot	Frédéric Hucheloup
5	Louis Le Pivain	Olivier Lebrun

Aquavesc		
	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLEANTS
1	Denis Petitmengin	Pierre-Yves Chaltiel
2	Christian Robieux	Jean-Pierre Bughin
3	Luc Wattelle	Vincent Mezure
4	Bernard Million-Rousseau	Jean-Christophe Hilaire
5	Emilien Nivet	Yohann Lavialle
6	Alain Sanson	Philippe Grognet
7	Michel Aubouin	Richard Lejeune
8	Richard Delepierre	Claude Jorio
9	Christophe Molinski	Marc Timsit
10	Lydie Duchon	Freddy Clairembault
11	Isidro Dantas	Sonia Brau
12	Muriel Costermans	Cédric Chaplain
13	Erik Linqier	François Darchis
14	Martine Schmit	Xavier Guitton

B. Compétence assainissement et gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI)

Hydreaulys		
	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLEANTS
1	Jacques Alexis	Eric Verspieren
2	Philippe Benassaya	Jérémy Demassiet
3	Richard Rivaud	Alain Sanson
4	Benoit Ribert	Violaine Charpentier
5	Simon Bonne	Louis-Marie Soleille
6	Marc Tourelle	Christophe Molinski
7	Sonia Brau	Isidro Dantas
8	Pascal Thévenot	Frédéric Hucheloup

9	François-Gilles Chatelus	Emmanuel Lion
10	François Darchis	Eric Dupau
11	Gwilherm Poullennec	Martine Schmit
12	Xavier Guitton	Wenceslas Nourry
13	Jean-Philippe Olier	Bertrand Schneider
14	Richard Lejeune	Bruno-Olivier Bayle
15	Arnaud Hourdin	Benjamin Develay

Le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB)

	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLEANTS
1	Anne Pelletier	Hubert Hacquard
2	Marianne Ferry	Denis Lenormand
3	Juliette Espinos	Jean-Paul Bizeau
4	Jean-Christophe Hilaire	Stéphane Touvet
5	Gilles Curti	François Bréjoux
6	Didier Morin	Marie-Claude Bouguet
7	Caroline Doucerain	Sylvie Perraud
8	Olivier Lucas	Odile Conroy
9	Julien Thierry	Muriel Costermans
10	Thomas Haudecoeur	Christine des Saints
11	Pascal Thevenot	Frédéric Hucheloup
12	Bruno Drevon	Jean-Pierre Conrié
13	François-Gilles Chatelus	Emmanuel Lion
14	Gwilherm Poullennec	Martine Schmit

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVV)

	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLEANTS
1	Emilien Nivet	Alice Mony Decroix
2	Yohann Laviaille	Christiane Latrace

C. Compétence assainissement uniquement

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Boucle de la Seine (SIABS)

	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLEANTS
1	Jean-Marie Clermont	Arnold Pelligri
2	Vincent Mezure	Delphine Felgeres
3	Jean-Christian Schnell	Vincent Pouyet
4	Olivier Moustacas	Benoît Vignes

4) d'adhérer au Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre (SMBVB), sis Moulin de la Bièvre - 73, avenue Larroumès à L'Hay-les-Roses, pour la partie concernée de son territoire, soit les villes de Bièvres, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Buc, Toussus-le-Noble, sur la totalité de leur territoire et les villes de Vélizy-Villacoublay, Versailles, Saint-Cyr-l'Ecole, Fontenay-le-Fleury, Bois d'Arcy et Châteaufort sur une partie de leur territoire ;

5) de désigner les 3 représentants titulaires et les 3 représentants suppléants de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
1	Jean-Christophe Hilaire	Gilles Curti
2	Caroline Doucerain	Bruno Drevon
3	Anne Pelletier-le-Barbier	Gwilherm Poullennec

6) de participer à la Commission locale de l'eau (CLE) de la Bièvre et de désigner, pour représenter la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

Caroline Doucerain

7) d'approuver le projet de Contrat de Territoire Bièvre « Eau, Climat et Trame verte et Bleue » 2020-2024 ;

8) de s'engager à mettre en œuvre le programme d'actions annexé pour lequel Versailles Grand Parc est maître d'ouvrage pour un montant estimatif de 2 105 000 €, orienté vers l'atteinte du bon état des eaux, la protection de la ressource en eau, le respect de la biodiversité et la gestion à la source des eaux pluviales ;

9) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer le Contrat Bièvre « Eau, Trame Verte et Bleue 2020-2024 et tout document y afférent.

**D.2020.07.15 - Organismes en charge du traitement et de la destruction des déchets.
 Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
 Mandature 2020-2026.**

-Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM)

-Syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE)

-Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de la Boucle de la Seine (SITRU).

- 1) de désigner au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, les nouveaux délégués titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical du Syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE) :

SIDOMPE		
COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
BAILLY	Charlotte Logeais	Caroline Bouis
BIÈVRES	Hubert Hacquard	Marianne Ferry
BOIS D'ARCY	Jérémy Demassiet	Jean-Philippe Luce
BUC	Jean-Christophe Hilaire	Bernard Million-Rousseau
CHÂTEAUFORT	Philippe Pain	Patrice Berquet
FONTENAY-LE-FLEURY	Alain Sanson	Yannick Le Goaec
JOUY-EN-JOSAS	François Bréjoux	Caroline Vigier
LES LOGES-EN-JOSAS	Olivier Lucas	Jean-Cosme Riviere
NOISY-LE-ROI	Marc Tourelle	Roch Dossou
RENNEMOULIN	Patrick Lainé	Pierre Lecutier
LE CHESNAY-ROQUENCOURT (pour la partie Rocquencourt)	Violaine Charpentier	Benoît Ribert
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	Kamel Hamza	Isidro Dantas
TOUSSUS-LE-NOBLE	Muriel Costermans	François Cheron
VIROFLAY	Jean-Michel Issakidis	Isabelle Coquelle - Ricq

- 2) de désigner au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, les nouveaux délégués de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM) :

SYCTOM	
COMMUNES	DÉLÉGUÉS
LE CHESNAY-ROQUENCOURT (pour la partie Le Chesnay)	Richard Delepierre
VELIZY-VILLACOUBLAY	Pascal Thévenot
VERSAILLES	Philippe Pain

- 3) de désigner au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, les nouveaux délégués de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical du Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains (SITRU) :

SITRU		
COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
BOUGIVAL	Luc Wattelle	Jean-Michel Hua
	Vincent Mezure	
	Jean-Marie Clermont	
LA CELLE SAINT-CLOUD	Jean-Christian Schnell	Laurent Boumendil
	Richard Lejeune	
	Vincent Pouyet	

D.2020.07.16 - Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional(PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse.

Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Mandature 2020-2026.

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation d'un représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et de son suppléant au sein du Comité syndical du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse ;
- 2) de désigner respectivement comme représentants titulaire et suppléant les conseillers communautaires suivants :

Titulaire	Suppléant
Patrice BERQUET	Nathalie THERRE

D.2020.07.17 - Commissions consultatives paritaires des Syndicats d'énergies :

- Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF).

- Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC).

- Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78).

Désignation de représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Mandature 2020-2026.

- 1) de désigner au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, en tant que représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la commission consultative paritaire du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF) :

Martine SCHMIT

- 2) de désigner au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, en tant que représentant titulaire et représentant suppléant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la commission consultative paritaire du Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78) :

Titulaire	Suppléant
Luc WATTELLE	Marc TOURELLE

- 3) de désigner, au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, en tant que représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la commission consultative paritaire du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC) :

François DARCHIS

D.2020.07.18 - Commission locale d'information du Commissariat à l'énergie atomique (CEA)de Fontenay-aux-Roses.

Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Mandature 2020-2026.

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à l'élection du nouveau délégué de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein de la commission locale d'information (CLI) constituée pour la dénucléarisation du site du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Fontenay-aux-Roses ;
- 2) M. Fabien BOUGLE a obtenu : 4 voix
M. Bruno DREVON a obtenu : 70 voix ;
- 3) est donc élu :

Bruno DREVON

D.2020.07.19 - Aéroports situés sur le territoire de l'agglomération.

Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des Commissions consultatives de l'environnement (CCE) des aéroports de Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble et Vélizy-Villacoublay.

Mandature 2020-2026.

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à l'élection des représentants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des commissions consultatives de l'environnement (CCE) des aéroports de Saint-Cyr-L'école, Toussus-le-Noble et Vélizy-Villacoublay ;
- 2) de désigner comme représentants titulaires et suppléants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du collège composé des collectivités locales de la commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Saint-Cyr-L'école :
Mme Lydie DULONGPONT a obtenu : 3 voix
La liste présentée par la majorité a obtenu : 71 voix
Sont donc élus :

Titulaires	Suppléants
1. Caroline Bouis	1. Mathieu Belkebir
2. Alain Sanson	2. Richard Rivaud
3. Marc Tourelle	3. Géraldine Lardennois
4. Sonia Brau	4. Marie-Laure Rousseau
5. Wenceslas Nourry	5. Emmanuel Lion

de désigner comme représentants titulaires et suppléants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du collège composé des collectivités locales de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay :

Titulaires	Suppléants
1. Anne Pelletier le Barbier	1. Arnaud Desbois
2. Gilles Curti	2. François Bréjoux
3. Bruno Drevon	3. Jean-Pierre Conrié
4. Martine Schmit	4. Nicolas Fouquet

de désigner comme représentants titulaires et suppléants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du collège composé des collectivités locales de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :

Titulaires	Suppléants
1. Bernard Million-Rousseau	1. Jean-Christophe Hilaire
2. Patrice Berquet	2. Nathalie Therre
3. Gilles Curti	3. François Bréjoux
4. Caroline Doucerain	4. Pierre-Yves Pariselle
5. Vanessa Auroy	5. Pierre Lancina
6. Olivier Lebrun	6. Wenceslas Nourry

- 3) de désigner comme représentants titulaires et suppléants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du collège composé des collectivités locales du comité de suivi de la charte de l'environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :

Titulaires	Suppléants
1. Jean-Paul Bizeau	1. Stéphane Touvet
2. Patrice Berquet	2. Nathalie Therre
3. Gilles Curti	3. François Bréjoux
4. Caroline Doucerain	4. Pierre-Yves Pariselle
5. Vanessa Auroy	5. Pierre Lancina

D.2020.07.20 - Organismes extérieurs en charge du logement.

Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026 :

- Office de l'habitat Versailles Habitat;

- les Agences départementales d'information sur le logement des Yvelines et de l'Essonne (ADIL 78 et ADIL 91).

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à l'élection des représentants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des organismes extérieurs en charge du logement ;
- 2) de désigner les 17 représentants ci-dessous de l'agglomération de Versailles Grand Parc pour être membres du conseil d'administration de l'office public de l'habitat « Versailles Habitat » :

Elus communautaires	Personnes qualifiées
1. Michel BANCAL	1. Florence DE LANDE
2. Marc TOURELLE	2. Christophe CLUZEL
3. Luc WATTELLE	3. Liliane HATTRY
4. Richard DELEPIERRE	4. Stéphanie LESCAR
5. Corinne FORBICE	5. Pierre-Luc LANGLET
6. Martine SCHMIT	6. Xavier GUITTON
	7. Nadia OTMANE-TELBA
	8. Wenceslas NOURRY
	9. Elue déléguée au logement Guyancourt
	10. Muriel MATTEÏ Représentant d'association portant sur l'insertion ou le logement
	11. François-Xavier PATS Représentant d'association portant sur l'insertion ou le logement

La composition complète du conseil d'administration de Versailles Habitat est donc la suivante :

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VERSAILLES HABITAT (27 membres)		
<i>Les représentants de la collectivité territoriale de rattachement - Versailles Grand Parc</i>	Michel BANCAL	Adjoint Logement, Hygiène, Travaux sur les bâtiments communaux Ville de Versailles
	Marc TOURELLE	Maire de Noisy le Roi
	Luc WATTELLE	Maire de Bougival
	Richard DELEPIERRE	Maire du Chesnay Rocquencourt
	Corinne FORBICE	Conseillère Municipale Ville de Versailles
	Martine SCHMIT	Conseillère Municipale Ville de Versailles
<i>Personnes qualifiées dont 3 ont la qualité d'élu d'une collectivité territoriale</i>	Florence DE LALANDE	Ancienne Maire adjointe aux finances de la mairie de Louveciennes
	Christophe CLUZEL	Conseiller Municipal Ville de Versailles / Pharmacien Quartier Moser
	Liliane HATTRY	Ancienne Présidente Conseil de Quartier Bernard de Jussieu et du centre de soins
	Stéphanie LESCAR	Conseillère Municipale Ville de Versailles / Médecin / Ancienne Médecin de rue
	Pierre-Luc LANGLET	Architecte - Urbaniste
	Xavier GUITTON	Conseiller Municipal Ville de Versailles / Ingénieur Batiment
	Nadia OTMANE-TELBA	Conseillère Municipale Ville de Versailles / Avocate droit de l'immobilier
	Wenceslas NOURRY	Conseiller Municipal Ville de Versailles / Ingénieur Batiment
	Danielle MAJHERCZYK	Conseillère Municipale déléguée au Pont du Rouitoir Ville de Guyancourt
<i>Membres représentant les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement</i>	Muriel MATEÏ	Directrice Générale de la Nouvelle Etoile
	François-Xavier PATS	Habitat et Humanisme
<i>Membre désigné par la ou les caisses d'allocations familiales (CAF)</i>	1 Sandra BENHEMMA	Représentant CAF
<i>Membre désigné par l'union départementale des associations familiales (UDAF)</i>	1 Jean-Marc PAVANI	Représentant UDAF
<i>Membre désigné par les associés des collecteurs (Action logement)</i>	1 Diana BATTILONI	Représentant Action Logement
<i>Membres désignés par les organisations syndicales</i>	2 Jean-Charles MASSON (CFDT)	Représentant CFDT
	Dominique RUFFIE (FO)	Représentant FO
<i>Les représentants des locataires</i>	Monsieur Didier FROGER (ADDL)	Représentant d'association des locataires
	Madame Lydie KOWALCZYK (ADDL)	Représentant d'association des locataires
	Monsieur Dominique LIMOUSIN (CGL)	Représentant d'association des locataires
	Madame Patricia ZERDOUMI (CGL)	Représentant d'association des locataires
	Madame Nathalie CHOUAIB (CLCV)	Représentant d'association des locataires

- 3) de désigner pour représenter Versailles Grand Parc au sein du conseil d'administration de l'Agence départementale d'information sur les logements des Yvelines (ADIL 78) ;

Michel BANCAL

- 4) de désigner pour représenter Versailles Grand Parc au sein du conseil d'administration de l'Agence départementale d'information sur les logements de l'Essonne (ADIL 91) ;

Anne PELLETIER-LE-BARBIER

D.2020.07.21 - Associations patrimoniales :

- du plateau de Saclay et des vallées alentours (Terre & Cité)

- de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets (APPVPA).

Comité de programmation du groupe d'action local (GAL) du plateau de Saclay (programme LEADER 2014-2020).

Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026.

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, à la désignation des représentants titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger au sein de l'Association patrimoniale du plateau de Saclay et des vallées alentours (Terre & Cité), de l'Association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets (APPVPA) et du comité de programmation du groupe locale (GAL) du plateau de Saclay, au titre de la mandature 2020-2026;
- 2) de désigner les représentants suivants de la communauté d'agglomération au sein de l'assemblée générale de Terre & Cité :

Titulaire	Suppléant
Emmanuel LION	Charles RODWELL

- 3) de désigner les représentants suivants de la communauté d'agglomération au sein de l'assemblée générale de l'APPVPA :

Titulaire	Suppléant
Charles RODWELL	Emmanuel LION

- 4) de désigner les représentants suivants de la communauté d'agglomération au sein du comité de programmation du groupe d'action locale (GAL) du plateau de Saclay :

Titulaire	Suppléant
Gilles CURTI	Olivier LUCAS

D.2020.07.22 - Commissions consultatives d'élaboration et de suivi (CCES):

- du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) de Versailles Grand Parc ;

- du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) d'Ile-de-France.

Désignation de représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

- 1) de procéder, au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation des conseillers communautaires suivants au sein de la commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) d'Ile-de-France, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT :

Titulaire	Suppléant
Luc WATTELE	Marc TOURELLE

- 2) que la composition de la CCES du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) de la communauté d'agglomération, comme pour la mandature précédente, soit similaire à celle de la commission permanente Eau, Déchets et Enjeux environnementaux, composée lors du Conseil communautaire d'installation de la mandature 2020-2026 soit :

	Titulaires	Suppléants
- 1. Versailles :	Gwilherm Poullennec	Xavier Guitton
- Versailles :	Philippe Pain	Martine Schmit
- Versailles :	Erik Linqier	François Darchis
- Versailles :	Reanud Anzieu	-----
- 2 Bailly :	Charlotte Logeais	Caroline Bouis
- 3 Bièvres :	Hubert Hacquard	Marianne Ferry
- 4 Bois d'Arcy :	Jérémy Demassiet	Jean-Pierre Bughin
- 5 Bougival	Vincent Mezure	Jean-Michel Hua
- 6 Buc	Jean-Christophe Hilaire	Bernard Million-Rousseau
- 7 Châteaufort	Emilien Nivet	Patrice Berquet
- 8 Fontenay-le-Fleury	Philippe Grognet	Yannick Le Goaec
- 9 Jouy-en -Josas	François Bréjoux	Caroline Vigier
- 10 La Celle-Saint-Cloud	Jean-Christian Schnell	Georges Lefébure
- La Celle-Saint-Cloud	Jean-François Baraton	-----
- 11 Le Chesnay-Rocquencourt	Violaine Charpentier	Benoît Ribert
- Le Chesnay-Rocquencourt	Philippe Brillault	-----
- 12 Les Loges-en-Josas	Olivier Lucas	Lyse-Marie Clisson
- 13 Noisy-le-Roi	Jean-François Vaquieri	Jérôme Duvernoy
- 14 Rennemoulin	Arnaud Hourdin	Benjamin Develay
- 15 Saint-Cyr-l'Ecole	Isidro Dantas	Ahmed Belkacem
- Saint-Cyr-l'Ecole	Lydie Dulongpont	-----
- 16 Toussus-le-Noble	Muriel Costermans	François Cheron
- 17 Vélizy-Villacoublay	Bruno Drevon	Frédéric Hucheloup
- 18 Viroflay	Jean-Michel Issakidis	Antoine Beis

D.2020.07.23 - Missions locales intercommunales de Saint Quentin-en-Yvelines et des environs "SQYWAY 16/25", de Paris-Saclay/les Ulis "VITA-LIS" et de Versailles.**Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026.**

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des Missions locales intercommunales Versailles, de Saint Quentin-en-Yvelines et des environs « SQYWAY 16/25 » et Paris-Saclay/les Ulis « VITA Lis » ;
- 2) de désigner comme représentants supplémentaires de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, par tranche de 15000 habitants, au sein de la Mission locale intercommunale de Versailles :

	Commune	Représentant
1	Bailly	Caroline De Sazilly
2	Bougival	Nathalie Jaquemet
3	Buc	Celeste Messina
4	Châteaufort	Patricia Gisle
5	Fontenay-le-Fleury	Sabrina Juillet Garzon
6	Jouy-en-Josas	Jean-François Aubert

7	La Celle-Saint-Cloud	Laurence Josset
8	Le Chesnay-Rocquencourt	Lucie Loncle-Duda
9	Le Chesnay-Rocquencourt	Lyse-Marie Clisson
10	Les Loges en Josas	Patrick Koeberlé
11	Noisy-le-Roi	Arnaud Hourdin
12	Toussus-le-Noble	Kamel Hamza
13	Saint-Cyr-l'Ecole	Nathalie Monteiro
14	Vélizy-Villacoublay	Michael Janot
15	Versailles	Béatrice Rigaud-Juré
16	Versailles	Charles Rodwell
17	Viroflay	Arnaud Brosset

- 3) de désigner, comme représentant titulaire et comme représentant suppléant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la Mission locale de Paris-Saclay/ les Ulis intercommunale « VITA-LIS » :

Titulaire	Suppléante
Philippe Baud	Danièle Boudy

- 4) de désigner comme représentant titulaire et comme représentant suppléant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein de la Mission locale intercommunale de Saint Quentin-en-Yvelines et des environs « SQYWAY 16/25 »;

Titulaire	Suppléant
Françoise Delivet	Laurent Braconnier-de-Oliveira

D.2020.07.24 - Pôles de compétitivité mondiaux et autres organismes extérieurs relevant de la compétence développement économique.

Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Mandature 2020-2026.

- le pôle de compétitivité Mov'eo
- l'ITE VEDECOM (Véhicule décarboné et communicant et sa mobilité) ;
- le Centre de ressources mobilité et handicap (CEREMH) ;
- la SEMPAT Satory Mobilité ;
- le Pôle de compétitivité Systematic;
- CIBI - Le Vivant et la Ville.

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à l'élection des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des organismes extérieurs de développement économique suivants :

- 2) de désigner en tant que représentant de Versailles Grand Parc au sein du pôle de compétitivité Mov'eo :

Pascal THEVENOT

- 3) de désigner en tant que délégué titulaire et délégué suppléant de Versailles Grand Parc au sein du Conseil d'administration de l'ITE VEDECOM ;

Titulaire	Suppléant
François de MAZIERES	Philippe BENASSAYA

- 4) de désigner en tant que représentant de Versailles Grand Parc au sein du Centre de ressources mobilité et handicap (CEREMH) :

Pascal THEVENOT

- 5) de désigner en tant que représentant de Versailles Grand Parc au sein du Conseil d'administration de la Société d'économie mixte patrimoniale (SEMPAT) Satory Mobilité, avec faculté d'accepter toutes fonctions dans ce cadre et notamment à porter la candidature de Versailles Grand Parc à la présidence ou à la vice-présidence du Conseil d'administration :

François DE MAZIERES

- 6) de désigner en tant que représentant de Versailles Grand Parc au sein du pôle de compétitivité Systematic ;

Bruno-Olivier BAYLE

- 7) de désigner en tant que délégué titulaire et délégué suppléant de Versailles Grand Parc au sein de l'Association CIBI - Le vivant et la ville ;

Titulaire	Suppléant
François de MAZIERES	Caroline DOUCERAIN

D.2020.07.25 - Etablissements publics d'aménagement :**- Etablissement public d'aménagement de Paris Saclay (EPAPS) ;****- Comité stratégique de la Société du Grand Paris ;****Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.**

- 1) de désigner au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité et conformément aux articles L.2121-21 et L.5211-1 du CGCT, le représentant suivant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du Conseil d'administration de l'Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay (EPAPS) :

Titulaire	Suppléant
François DE MAZIERES	Pascal THEVENOT

- 2) de désigner au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité et conformément aux articles L.2121-21 et L.5211-1 du CGCT, le représentant suivant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du comité stratégique de la Société du Grand Paris ;

François DE MAZIERES

D.2020.07.26 - Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC).**Désignations de représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.****Mandature 2020-2026.**

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, à la désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc suivants pour siéger au sein de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) :
- 1 représentant du Président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au titre de l'établissement public de coopération intercommunale chargé du schéma de cohérence territoriale (SCoT),
 - en plus du Président représentant de droit de l'intercommunalité
 - ainsi que 2 suppléants pour chacun de ces deux sièges.

- 2) Sont donc élus les conseillers communautaires suivants :

	Représentant titulaire	Représentant suppléant
1. EPCI	1. François DE MAZIERES (membre de droit)	1. Richard RIVAUD
2. SCoT	2. Marie-Hélène AUBERT	2. Caroline DOUCERAIN

D.2020.07.27 - Etablissements publics d'enseignement secondaire et supérieur.**Collèges et lycées publics du territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.****Commission de la recherche (CR) de l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines.****Désignation des représentants communautaires au sein des Conseils d'administration des établissements pour la mandature 2020-2026.**

- 1) de désigner au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, les représentants titulaires et suppléants suivants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein des Conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) présents sur le territoire communautaire ;

Type d'EPL	Nom de l'EPL	Commune	Titulaire	Suppléant
Collège 729 élèves	Mozart	Bois d'Arcy	Jean-Philippe Luce	Elodie Dézécot
Collège 688 élèves	Martin Luther King	Buc	Jean-Paul Bizeau	Françoise Gaulier
Collège 357 élèves	Franco Allemand	Buc	Françoise Gaulier	Elisabeth Verly
Lycée général 352 élèves	Franco Allemand	Buc	Jean-Paul Bizeau	Ayse Connan-Bayram
Collège 591 élèves	René Descartes	Fontenay-le-Fleury	Sandrine Segard Reine	Pascale Renaud
Collège 629 élèves	Victor Hugo	La Celle St-Cloud	Georges Lefebure	Laurence Josset
Collège 409 élèves	Louis Pasteur	La Celle St-Cloud	Nathalie Peyron	Anne Sophie Maradeix
Lycée polyvalent et professionnel 1 820 élèves	Pierre Corneille	La Celle St-Cloud	Dominique Pages	Pierre Quignon Fleuret
Lycée professionnel 270 élèves	Lucien René Duchesne	La Celle St-Cloud	Bruno-Olivier Bayle	Mohamed Kasmi

Collège 788 élèves	Charles Peguy	Le Chesnay- Rocquencourt	Benoit Ribert	Christophe Konsdorff
Lycée professionnel 513 élèves	Jean Moulin	Le Chesnay- Rocquencourt	Martine Bellier	Violaine Charpentier
Collège 650 élèves	Jean-Baptiste de la Quintinye	Noisy-le-Roi	Marc Tourelle	Géraldine Lardennois
Collège 611 élèves	Jean Racine	St-Cyr l'Ecole	Henri Lancelin	Jérôme de Nazelle
Lycée professionnel 422 élèves	Jean Perrin	St-Cyr l'Ecole	Kamel Hamza	Olga Khaldi
Lycée général et technologique 849 élèves	Jules-Hardouin Mansart	St-Cyr l'Ecole	Lydie Duchon	Henri Lancelin
Collège 595 élèves	Saint-Exupéry	Vélizy-Villacoublay	Bruno Drevon	Nathalie Brar-Chauveau
Collège 618 élèves	Maryse Bastie	Vélizy-Villacoublay	Bruno Drevon	Nathalie Brar-Chauveau
Collège 362 élèves	Clagny	Versailles	Charles Rodwell	Emmanuelle de Crépy
Collège 456 élèves	Raymond Poincaré	Versailles	Charles Rodwell	Anne-Lise Josset
Collège 588 élèves	Hoche	Versailles	Charles Rodwell	Erik Linquier
Collège 627 élèves	Pierre de Nolhac	Versailles	Charles Rodwell	Philippe Pain
Collège 914 élèves	Jean Philippe Rameau	Versailles	Charles Rodwell	Emmanuelle de Crépy
Lycée général 1 933 élèves	Hoche	Versailles	Charles Rodwell	Erik Linquier
Lycée général et technologique 1 614 élèves	La Bruyère	Versailles	Charles Rodwell	Florence Mellor
Lycée polyvalent 1 803 élèves	Jules Ferry	Versailles	Charles Rodwell	Jean-Pierre de Roussane
Lycée professionnel 463 élèves	Jacques Prévert	Versailles	Charles Rodwell	Béatrice Rigaud-Juré
Lycée général et technologique 1 823 élèves	Marie Curie	Versailles	Charles Rodwell	Béatrice Rigaud-Juré
Collège 607 élèves	Jean Racine	Viroflay	Jane-Marie Hermann	-----

- 2) de désigner au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, le représentant suivant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la commission Recherche de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Stéphane Grasset

D.2020.07.28 - Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Versailles (CHV).

Désignation de deux représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Mandature 2020-2026.

de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation des deux représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Versailles (CHV) :

Une seule liste, celle de la majorité, a été présentée.

Sont donc élus :

- | |
|--|
| 1. François DE MAZIERES |
| 2. Frédéric GUIRIMAND, conseiller municipal de Bailly. |

D.2020.07.29 - Participation au Fonds de résilience de la Région Ile-de-France.

Aide à la relance de l'activité des entreprises TPE/PME suite à la crise sanitaire du Covid-19.

- 1) d'approuver la participation de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au Fonds de résilience créé par le Conseil Régional d'Ile-de-France visant à soutenir les acteurs économiques impactés par la crise sanitaire ;
- 2) d'approuver l'engagement budgétaire de Versailles Grand Parc à hauteur de 15 € par entreprise soit 361 125 € ;
- 3) d'autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat avec la Région Ile-de-France et la convention de partenariat avec l'association « Initi'active Ile-de-France » ;
- 4) de charger M. le Président ou toute autre personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

D.2020.07.30 - Compte de gestion du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Exercice budgétaire 2019.

- 1) d'approuver le compte de gestion 2019 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) de déclarer que le compte de gestion 2019 établi par le Comptable public de la trésorerie de Versailles Municipale est conforme au compte administratif 2019 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 3) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer le compte de gestion 2019 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et tout acte s'y rapportant.

D.2020.07.31 - Compte administratif du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Exercice budgétaire 2019.

- 1) d'adopter le compte administratif de l'exercice 2019 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc joint, en conformité avec le compte de gestion 2019 du Comptable public de la trésorerie de Versailles municipale ;
- 2) d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2019 tels que résumés dans le tableau ci-après :

	Montant CA 2019
Recettes de Fonctionnement de l'exercice 2019	179 218 065,83 €
Dépenses de Fonctionnement de l'exercice 2019	172 438 583,26 €
Solde de l'exercice 2019	6 779 482,57 €
Résultat reporté de l'exercice 2018 (002)	6 940 364,30 €
Excédent de la section de fonctionnement	13 719 846,87 €
Recettes d'Investissement 2019	11 468 832,46 €
Dépenses d'Investissement 2019	15 259 049,59 €
Solde de l'exercice 2019	-3 790 217,13 €
Résultat reporté 2018 (001)	2 486 977,91 €
Déficit de la section d'investissement (hors restes à réaliser)	-1 303 239,22 €
Reste à réaliser de recettes d'investissement 2019	1 203 690,34 €
Reste à réaliser de dépenses d'investissement 2019	5 345 206,58 €
Besoin de la section d'investissement	-5 444 755,46 €

- 3) de reconnaître la sincérité des restes à réaliser et de dire que les sommes ont été reprises dans le budget primitif 2020 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 4) de préciser que la présentation synthétique du compte administratif 2019 et l'état des restes à réaliser de dépenses d'investissement sont joints en annexe à la présente délibération.

D.2020.07.32 - Affectation du résultat du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Exercice budgétaire 2019.

- 1) de l'affectation du résultat constaté en section de fonctionnement, suite au vote du compte administratif 2019 du budget principal, soit 13 719 846,87 €, comme suit :
 - 5 444 755,46 € en recettes d'investissement sur la nature 1068 « réserves »,
 - 8 275 091,41 € en recettes de fonctionnement sur la nature 002 « résultat reporté au budget supplémentaire » ;
- 2) précise que les crédits ainsi affectés ont été repris par anticipation dans le budget primitif 2020 du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

D.2020.07.33 - Exonération sur la période du confinement des tarifs votés pour la location de locaux de la pépinière d'entreprises, la location des emplacements de l'aire d'accueil des gens du voyage et la redevance spéciale d'enlèvement des déchets des professionnels.

- 1) d'exonérer de loyer les entreprises occupant des locaux à la maison des entreprises de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la période du 1^{er} mars au 30 avril 2020 ;
- 2) d'exonérer de loyer les familles occupant des emplacements sur l'aire d'accueil des gens du voyage de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la période du lundi 16 mars au dimanche 31 mai 2020 ;
- 3) d'exonérer les professionnels de redevance spéciale des déchets collectés par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc du 1^{er} avril au 31 mai 2020 ;
- 4) d'exonérer de redevance spéciale des déchets les commerçants abonnés et les commerçants volants non abonnés des marchés alimentaires versaillais du 1^{er} avril au 31 mai 2020 ;
- 5) de rembourser, le cas échéant, les redevables des sommes déjà acquittées ;
- 6) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

D.2020.07.34 - Diverses dispositions budgétaires portant sur le budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc de l'exercice 2020 :

-Autorisation de Programme pour l'acquisition du Moulin de Saint-Cyr,

-Modification de l'échéancier des crédits de paiements des Autorisations de Programme,

-Décision Modificative n°1,

-Fixation d'une durée d'amortissement pour les réseaux d'eaux pluviales.

- 1) de voter l'AP n°2020-005 d'un montant de 3 800 000 € pour l'acquisition du Moulin de Saint-Cyr ;
- 2) de modifier l'échéancier des crédits de paiement (CP) liés aux précédentes AP 2018-002, 2019-001, 2019-002 et 2020-002 ;
- 3) d'indiquer le nouvel échéancier prévisionnel en euros suivant pour l'ensemble des AP-CP de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

AP n°	Objet	CP réalisés (2016 à 2019)	CP 2020	CP 2021	CP 2022	TOTAL AP
2016-002	Tvx CRR de VGP	3 108 274,18	200 000,00	1 725,82	0,00	3 310 000,00
2016-003	Echangeur A86	16 100,00	236 714,00	207 091,00	140 095,00	600 000,00
2017-005	Moulin de Vauboyen	0,00	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00
2017-006	Piste cyclable vallée de la Bièvre	599 965,81	990 000,00	10 034,19	0,00	1 600 000,00
2018-001	Déchèterie intercommunale de Buc et parking	2 019 265,31	1 980 000,00	734,69	0,00	4 000 000,00
2018-002	Gymnase de Buc (compensation dépôt de bus)	500 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00
2018-003	Fonds de concours Plan de dvt intercommunal	2 092 915,13	2 000 000,00	1 000 000,00	343 564,87	5 436 480,00
2019-001	Fibre optique : liaison mairies	1 161 373,39	1 200 000,00	1 500 000,00	1 638 626,61	5 500 000,00
2019-002	Fonds de concours retour incitatif 2019	115 208,00	2 290 613,00	0,00	0,00	2 405 821,00
2019-003	Remboursement aux communes aménagements de bus	0,00	400 000,00	300 000,00	0,00	700 000,00
2020-001	Fonds de concours retour incitatif 2020		235 000,00	1 900 000,00	215 000,00	2 350 000,00
2020-002	Création halte allée royale de Villepreux tram13		784 000,00	1 000 000,00	716 000,00	2 500 000,00
2020-005	Acquisition Moulin de Saint Cyr		380 000,00	3 420 000,00		3 800 000,00
	TOTAL CP	9 613 101,82	11 696 327,00	9 339 585,70	3 403 286,48	34 052 301,00

- 4) d'adopter la décision modificative n° 1 du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour 2020, voté par chapitre, telle que présentée dans la maquette règlementaire* annexée et en synthèse dans le tableau ci-dessous ;
- 5) de fixer une durée d'amortissement de 50 ans pour les réseaux d'eaux urbaines (comptes 21532 et 217538).

D.2020.07.35 - Approbation du transfert à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc des résultats de l'exercice 2019 des budgets annexes assainissement de Jouy-en-Josas, Vélizy-Villacoublay, Versailles et Viroflay.

- 1) d'approuver le transfert des résultats budgétaires de clôture 2019 du budget assainissement de Jouy-en-Josas, minorés des annulations de titres prévues sur l'exercice 2020, au budget annexe assainissement délégation de service public (DSP) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

	Montant au Compte de gestion 2019	Minoration lié à des annulations de titres émis avant le 01/01/2020	Montant transféré à la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc
Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	486 925,81 €	-176 632,68 €	310 293,13 €
Résultat d'investissement reporté (déficit)	- 30 342,29 €		-30 342,29 €

- 2) d'approuver le transfert des résultats budgétaires de clôture 2019 du budget assainissement de Vélizy-Villacoublay, minorés des annulations de titres prévues sur l'exercice 2020, au budget annexe assainissement marchés de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, soit les montants suivants :

	Montant au Compte de gestion 2019	Minoration lié à des annulations de titres émis avant le 01/01/2020	Montant transféré à la CA de Versailles Grand Parc
Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	1 631 725,95 €	- 405 157,13 €	1 226 568,82 €
Résultat d'investissement reporté (excédent)	584 556,93 €		584 556,93 €

- 3) d'approuver le transfert des résultats budgétaires de clôture 2019 du budget assainissement de Versailles, au budget annexe assainissement régie de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, soit les montants suivants :

	Montant au Compte de gestion 2019 = Montants transférés
Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	498 606,28 €
Résultat d'investissement reporté (excédent)	1 632 764,64 €

- 4) d'approuver le transfert des résultats budgétaires de clôture 2019 du budget assainissement de Viroflay, au budget annexe assainissement marchés de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, soit les montants suivants :

	Montant au Compte de gestion 2019 = Montants transférés
Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	25 670,28 €
Résultat d'investissement reporté (excédent)	299 973,70 €

- 5) d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les procès-verbaux de mise à disposition de tous les meubles et immeubles (avec les droits et obligations y afférents) utilisés dans le cadre du transfert de la compétence assainissement des communes de Jouy-en-Josas, Vélizy-Villacoublay, Versailles et Viroflay à la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc tels que figurant sur les états joints.

D.2020.07.36 - Fonds de concours de 199 313 € de la commune de Fontenay-le-Fleury versé au budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour le déploiement de la vidéoprotection.

- 1) d'approuver le fonds de concours d'un montant de 199 313 € attribué par la commune de Fontenay-le-Fleury à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour le déploiement des caméras de vidéoprotection sur la commune de Fontenay-le-Fleury ;
- 2) de préciser que le fonds de concours versé par la commune de Fontenay-le-Fleury représente 30 % du coût hors taxe, net de subvention, dans le respect de la limite de 50 % fixée par l'article L5216-5 VI du Code général des collectivités territoriales ;
- 3) que le fonds de concours sera versé par la commune de Fontenay-le-Fleury en une fois à réception de l'avis des sommes à payer de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc accompagné de la délibération concordante de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc visée par le contrôle de légalité.

D.2020.07.37 - Mise en place de la prime exceptionnelle pour les agents ayant été soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité du service public dans le cadre de l'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de COVID-19.

d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire, d'un montant journalier de 15 euros, pour les agents ayant été exposés à :

- un surcroît significatif de travail (désinfection des locaux, adaptation aux évolutions réglementaires de l'état d'urgence, ...) ;
- un contact plus ou moins prolongé avec le public en extérieur et au stress généré par le risque encouru ;
- une participation active aux mesures de prévention ;
- l'entretien curatif obligatoire des réseaux d'assainissement en effectif restreint.

D.2020.07.38 - Décision modificative n°2 du budget annexe assainissement régie de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Exercice budgétaire 2020.

- 1) d'adopter la décision modificative n° 2 du budget annexe assainissement Régie de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour 2020, voté par chapitre, telle que présentée dans la maquette réglementaire annexée et en synthèse dans le tableau ci-dessous ;

DM N°2 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE					
(Versailles)					
Dépenses Fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
	Chap.			Chap.	
Charges entretien	011	45 000,00	Résultat transféré	002	498 606,28
Total		45 000,00	Total		498 606,28
Autofinancement	023	453 606,28			
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Remboursement capital dette	16	23 000,00	Autofinancement	021	453 606,28
Acquisitions	20	2 200,00	Résultat transféré	001	1 632 764,64
Travaux : chgt imputation	23	-383 100,00			
Travaux d'assainissement	2001	2 000 000,00			
<i>Travaux subventionnés (place de la cathédrale, rue Ste Adelaïde)</i>		<i>1 100 000,00</i>	Subventions	13	333 400,00
<i>Travaux non subventionnés (dévoisement place Lyautey)</i>		<i>490 000,00</i>	Emprunts	16	-268 122,45
<i>Travaux : chgt imputation</i>		<i>383 100,00</i>	<i>Emprunt (Banque)</i>		<i>-393 222,45</i>
<i>Provision pour travaux</i>		<i>26 900,00</i>	<i>Emprunt (Agence de l'Eau, tx 0)</i>		<i>125 100,00</i>
Opérations d'ordre	041	100 000,00	Opérations d'ordre		100 000,00
Total		1 742 100,00	Total		2 251 648,47
			Excédent		509 548,47

- 2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

D.2020.07.39 - Décision modificative n°2 du budget annexe assainissement marchés de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Exercice budgétaire 2020.

Création d'une autorisation de programme (AP) pluriannuelle : travaux d'assainissement à Vélizy-Villacoublay.

- 1) de voter l'Autorisation de Programme (AP) n°2020-004 d'un montant de 1 955 000 € pour des travaux d'assainissement à Vélizy-Villacoublay ;
- 2) d'indiquer l'échéancier de l'autorisation de programme :

AP n°	Objet	CP2020	CP 2021	CP 2022	CP2023	CP2024	TOTAL AP
2020-004	Travaux d'assainissement à Vélizy-Villacoublay	0 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	455 000 €	1 955 000 €

- 3) d'adopter la décision modificative n° 2 du budget annexe assainissement DSP de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour 2020, voté par chapitre, telle que présentée dans la maquette réglementaire annexée et en synthèse dans le tableau ci-dessous ;

DM N°2 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT MARCHES					
(Bougival, Buc, Rennemoulin, Toussus-le-Noble, Vélizy-Villacoublay, Viroflay)					
Dépenses Fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
	Chap.			Chap.	
Charges financières (intérêts)	66	5 000,00	Résultat transféré	002	1 252 239,10
Charges exceptionnelles (intérêts moratoires)	67	5 000,00	<i>par Vélizy-Villacoublay</i>		<i>1 226 568,82</i>
Total		10 000,00	<i>par Viroflay</i>		<i>25 670,28</i>
Autofinancement	023	1 242 239,10	Total		1 252 239,10
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
			Autofinancement	021	1 242 239,10
			Résultat transféré	001	884 530,63
			<i>par Vélizy-Villacoublay</i>		<i>584 556,93</i>
			<i>par Viroflay</i>		<i>299 973,70</i>
			Subventions	13	365 927,00
			<i>Agence de l'Eau</i>		<i>365 927,00</i>
			Emprunts	16	-1 592 969,48
			<i>Emprunt (Banque)</i>		<i>-1 603 317,48</i>
			<i>Emprunt (Agence de l'Eau, tx 0)</i>		<i>10 348,00</i>
Opération ss mandat asst non collectif à Rennemoulin	458101	51 000,00	Opération ss mandat asst non collectif à Rennemoulin	458201	51 000,00
Opérations d'ordre	041	100 000,00	Opérations d'ordre	041	100 000,00
Total		151 000,00	Total		1 050 727,25

- 4) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

D.2020.07.40 - Décision modificative n°2 du budget annexe assainissement délégation de service public (DSP) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Exercice budgétaire 2020.

Création d'une autorisation de programme (AP) pluriannuelle : travaux d'assainissement à Jouy-en-Josas.

- 1) de voter l'Autorisation de Programme (AP) n°2020-003 d'un montant de 127 000 € pour des travaux d'assainissement à Jouy-en-Josas ;
- 2) de voter l'échéancier indicatif suivant :

AP n°	Objet	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP2023	TOTAL AP
2020-003	Travaux d'assainissement à Jouy-en-Josas	0 €	50 000 €	50 000 €	27 000 €	127 000 €

- 3) d'adopter la décision modificative n° 2 du budget annexe assainissement délégation de service public (DSP) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour 2020, voté par chapitre, telle que présentée dans la maquette réglementaire annexée et en synthèse dans le tableau ci-dessous ;

DM N°2 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DSP					
(Bièvres, Bois d'Arcy, Châteaufort, Jouy, Les Loges, La Celle St Cloud, Noisy-le-Roi)					
Dépenses Fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chap.			Chap.		
Charges de fonctionnement	011	-29 951			
Autofinancement	023	340 244	Transfert résultat Jouy-en-Josas	002	310 293
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Travaux d'assainissement	2001	136 152			
Travaux contre le soufre poste refoulement Bois d'Arcy		105 000	Autofinancement	021	340 244
Tampons Châteaufort		10 000			
Travaux (provision)		21 152			
Rembt anticipé emprunts Noisy	16	344 000	Emprunt (Banque)	16	170 250
			Emprunt prévisionnel reports Jouy		-173 750
Transfert résultat Jouy-en-Josas	001	30 342	Emprunt prévisionnel Noisy-le-Roi		344 000
Opérations d'ordre	041	100 000	Opérations d'ordre	041	100 000
Total		610 494	Total		610 494

- 4) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

D.2020.07.41 - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Institution de la taxe GEMAPI sur le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

- 1) d'instituer sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc la taxe pour la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- 2) de préciser que le produit de la taxe GEMAPI sera arrêté chaque année par délibération du Conseil communautaire.

D.2020.07.42 - Rapport d'activité 2019 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

de prendre acte du rapport annuel d'activité 2019 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, qui sera remis à chaque commune membre.

D.2020.07.43 - Mutualisation de services entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, et certaines de ses communes membres :

- régularisation de l'exercice 2019 et prévisions de réalisation de l'exercice 2020,

- extension des services communs aux interventions de la Direction du Cycle de l'eau.

- 1) d'approuver la régularisation de l'exercice 2019 relative aux coûts de la mutualisation des services avec la ville de Versailles, qui conduit à un montant global de 5 447,73 € à recouvrer par la Communauté d'agglomération auprès de la ville de Versailles, ventilé tel que proposé dans l'avenant financier ;
- 2) d'approuver la régularisation de l'exercice 2019 relative aux coûts de la mutualisation des services avec la commune de Vélizy-Villacoublay, qui conduit à un montant global de 2 849 € à recouvrer par la Communauté d'agglomération auprès de la ville de Vélizy-Villacoublay, tel que proposé dans l'avenant financier ;
- 3) d'approuver la création d'un service commun en matière d'assainissement, géré par la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc ;
- 4) d'approuver la création d'un service commun en matière d'interventions de proximité sur les avaloirs, dans le cadre de la compétence eaux pluviales, gérée par la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc ;

- 5) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer les avenants financiers 2020 aux conventions existantes et tout document s'y rapportant, ainsi qu'à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

D.2020.07.44 - Création d'une société de coordination entre Versailles Habitat et Seine Ouest Habitat :
Horizon Habitat.

- 1) d'autoriser l'office public de l'habitat (OPH) Versailles Habitat à s'associer à l'OPH Seine ouest Habitat au sein d'une société de coordination, créée en application de l'article L.423-1-1 du Code de la construction et de l'habitation, dans les termes du projet de statuts qui lui a été soumis, les deux organismes souscrivant le capital social fixé à 60 000 € par parts égales ;
La société de coordination ainsi créée prend le nom d'Horizon Habitat.
- 2) de donner tous pouvoirs à son Président, avec faculté de délégation, à l'effet de prendre toutes dispositions et signer tous actes, aux fins de mise en œuvre des décisions prises, compte tenu le cas échéant, de tous ajustements qui seraient requis dans le cadre de la procédure d'agrément de la société de coordination en application de l'article L.423-1-1 du code de la construction et de l'habitation.

D.2020.07.45 - Organisation des transports de bus sur le territoire intercommunal.
Convention particulière pour le financement des lignes de bus 230-410-415 (SQYBUS) et 39-262-263 (SAVAC) conclue entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.
Avenant n°1 relatif au prolongement des courses de la ligne 415 au terminus ' Méliès Croix Bonnet ' du quartier de la Croix Bonnet à Bois d'Arcy.

- 1) d'approuver le projet d'avenant n°1 à la convention particulière entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) pour le financement des lignes 263 (39-262-263) et 415 (230-410-415) pour une période allant du 31 août 2020 au 31 décembre 2020 et concernant notamment la commune membre de Bois d'Arcy ;
Versailles Grand Parc versera une contribution financière forfaitaire d'un montant de 225 761,89 € (2008) à la CASQY au titre de la ligne 415 du réseau Sqybus ;
- 2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer cet avenant* et les actes afférents.

D.2020.07.46 - Exploitation des services réguliers de transports publics routiers de voyageurs (2017-2020).

Avenant n° 5 à la convention partenariale entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, Ile-de-France Mobilités et les transporteurs relative au réseau ' Versailles Grand Parc ' et portant sur les modifications d'offre bus suite au premier retour d'expérience du nouveau réseau de bus Keolis Versailles et sur l'expérimentation de 5 bus à hydrogène.

- 1) d'approuver l'avenant n° 5 à la convention partenariale signée dans le cadre du contrat d'exploitation du réseau « Versailles Grand Parc » entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, Ile-de-France Mobilités (IDFM), ainsi que les sociétés de transport Les Cars Hourtoule, Stavo, les Cars Jouquin, Savac, Keolis Versailles et Keolis Yvelines, portant sur :
 - les modifications d'offre suite au premier retour d'expérience du nouveau réseau de bus de Keolis Versailles,
La participation financière annuelle de Versailles Grand Parc pour ce développement d'offre est estimée à 325 500 € en 2020 (en euros HT valeur 2008) ;
 - l'expérimentation de 5 bus à hydrogène sur le réseau de bus de Keolis Versailles,
La participation annuelle de Versailles Grand Parc pour cette expérimentation est de 105 045 € (en euros HT valeur 2008). Pour l'année 2020, cette participation s'établira au prorata temporis à compter de la livraison des véhicules.
- 2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer cet avenant et tous les actes y afférents.

Compte-rendu établi en application des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales et affiché au siège de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc le 9 juillet 2020.

Le Président

(signé)

François de MAZIERES
Maire de Versailles

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Décisions prises par le Président et le Bureau

sur le fondement de l'article L. 5211-10
du Code général des collectivités territoriales

N°	Date Bureau ou dP	Objet
dB.2020.001	16 janv 20	Adoption et signature d'un PASS Yvelines Résidences pour la commune du Chesnay-Rocquencourt : résidence sociale de 30 places financées en PLAI. Mise en place d'une stratégie partagée entre le Conseil Départemental des Yvelines et la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc sur le développement de l'offre à destination des publics spécifiques.
dB.2020.002	16 janv 20	Demande de subvention au Fonds Impuls Neue Musik pour une commande du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc.
dB.2020.003	6 fév 2020	Convention de partenariat pour le projet de pépinière innovante provisoire de la ZAC de Satory Ouest.
dB.2020.004	6 fév 2020	Approbation du dossier de consultation des entreprises et lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert relative à la gestion du parc de bacs de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
dB.2020.005	6 fév 2020	Approbation de la convention 78-0903-1081 relative à la reprise des lampes usagées collectées sur les déchèteries intercommunales de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
dB.2020.006	6 fév 2020	Personnel territorial de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Augmentation du montant de la participation financière aux agents de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc adhérent à la protection sociale complémentaire Santé.
dB.2020.007	5 mars 2020	Constitution de servitudes de passage rue Joseph Bertrand à Viroflay (parcelles AB545 et 546)
dB.2020.008	5 mars 2020	Adhésion à l'association TIGA Ile-de-France.
dB.2020.009	5 mars 2020	Mise à jour du règlement de collecte et de ses annexes, prise en compte des évolutions de collecte sur le territoire de Versailles Grand Parc.
dB.2020.010	5 mars 2020	Conventions relatives à l'entretien de la liaison cyclable le long de la Vallée de la Bièvre et sur le Plateau de Saclay avec les communes de Bièvres et Toussus-le-Noble.
dB.2020.011	5 mars 2020	Renouvellement de la convention de récupération gratuite des aides techniques à l'autonomie sur les déchèteries intercommunales de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
dB.2020.012	5 mars 2020	Approbation du dossier de consultation des entreprises et lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert relative à l'exploitation du réseau de déchèteries intercommunales de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
dB.2020.013	5 mars 2020	Convention de partenariat avec l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay et attribution de subvention dans le cadre de la participation à l'événement « Paris-Saclay SPRING 2020 » le 14 mai 2020.
dB.2020.014	5 mars 2020	Approbation du dossier de consultation des entreprises et lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert relative à l'enquête et à la sensibilisation des producteurs de déchets de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
dB.2020.015	5 mars 2020	Convention de partenariat entre Emmaüs Trappes et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la reprise d'objets réemployables ou réutilisables au sein de la déchèterie de Bois d'Arcy.
dB.2020.016	5 mars 2020	Avenant n°1 au marché n°19ABA111213 de fourniture de conteneurs enterrés et d'abris-bacs. Ajout de ligne au BPU pour la fourniture de pièces détachées.
dB.2020.017	5 mars 2020	Renouvellement des conventions de partenariat pédagogique et artistique du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc avec L'Onde Théâtre Centre d'art de Vélizy-Villacoublay, le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines - scène nationale, le Théâtre de Fontenay-le-Fleury, le Théâtre Montansier de Versailles, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris, le Versailles Jazz Festival, le festival Musiques à Versailles, l'Établissement d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes « La Source » de Viroflay et le Lycée La Bruyère de Versailles.
dB.2020.018	5 mars 2020	Convention de partenariat entre Emmaüs Bougival et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la reprise d'objets réemployables ou réutilisables au sein de la déchèterie de Buc.
dB.2020.019	5 mars 2020	Convention de partenariat avec l'association SYSTEMATIC Paris-Région, pôle de compétitivité mondial.
dB.2020.020	5 mars 2020	Avenant n°20 au marché n°812 327 relatif à la collecte des déchets- Lot n°1 : Collecte en porte-à-porte des déchets - modification de modalités de collecte.
dP.2020.001	5 mai 2020	Convention d'utilisation de la gare routière de Versailles Chantiers par SNCF Mobilités dans le cadre de la mise en place du service de bus de substitution au réseau ferré, lors de travaux programmés sur les lignes Transilien N&U et RER C.
dP.2020.002	5 mai 2020	Procès-verbaux de mise à disposition de chemins ruraux et de voies communales avec les communes de Bièvres et Toussus-le-Noble pour l'aménagement d'une piste cyclable le long de la vallée de la Bièvre et le Plateau de Saclay par Versailles Grand Parc.

dP.2020.003	5 mai 2020	Convention de mise en œuvre et d'exploitation de réseau de type fibre optique enterré sur le domaine du Golf national.
dP.2020.004	5 mai 2020	Convention entre l'Eco Organisme ECO TLC et Versailles Grand Parc en faveur du développement de la collecte des déchets textiles.
dP.2020.005	5 mai 2020	Sollicitation d'une aide financière aux investissements de la Région Île-de-France dans le cadre d'une expérimentation de la tarification incitative.
dP.2020.006	5 mai 2020	Stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie et Contrat territorial Eau et Climat du bassin de l'Yvette. Approbation par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
dP.2020.007	5 mai 2020	Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc. Demande de subvention à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Ile-de-France dans le cadre du dispositif de soutien aux conservatoires 2020 et du Plan Chorales 2020.
dP.2020.008	15 mai 2020	Budget annexe assainissement DSP de Versailles Grand Parc : remboursement anticipé de l'emprunt n°0134198 de la Caisse d'Epargne Ile-de-France Ouest.
dP.2020.009	15 mai 2020	Passation d'un groupement de commande avec l'établissement public d'aménagement de Paris-Saclay, la communauté d'agglomération de Paris-Saclay et la communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines en vue de l'organisation d'un stand sur le Salon international de l'Immobilier (SIMI).
dP.2020.010	25 mai 2020	Adhésion à l'Association CIBI - Le Vivant et La Ville.
dP.2020.011	25 mai 2020	Attribution du marché de transfert des emballages en verre issus des communes de Versailles, Vélizy-Villacoublay et le Chesnay-Rocquencourt.
dP.2020.012	19 juin 2020	Octroi d'une garantie d'emprunt au bailleur social Habitat et Humanisme de 941 000 € pour l'opération de 17 logements sociaux de type PLAI et PLUS sis 46 rue Amédée Dailly à Viroflay.
dP.2020.013	8 juin 2020	Octroi d'une garantie d'emprunt au bailleur social LOGIREP de 906 133 € pour l'opération de 11 logements sociaux de type PLAI et PLUS sis boulevard Beaumarchais (résidence La Cure) à Fontenay-le-Fleury.
dP.2020.015	8 juin 2020	Octroi d'une garantie d'emprunt au bailleur social Versailles Habitat de 3 187 800 € pour l'opération de 23 logements sociaux de type PLAI et PLUS sis 36 rue Louis Haussmann à Versailles.
dP.2020.016	8 juin 2020	Octroi d'une garantie d'emprunt au bailleur social Versailles Habitat de 997 040 € pour l'opération de 16 logements sociaux de type PLAI et PLUS sis 21-23 rue du Refuge à Versailles.
dP.2020.017	8 juin 2020	Octroi d'une garantie d'emprunt au bailleur social Versailles Habitat de 3 252 609 € pour l'opération de 29 logements sociaux de type PLAI et PLUS sis 1 rue Jacques Tati à Bois d'Arcy.
dP.2020.018	19 juin 2020	Stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie et Contrat territorial Eau et Climat du bassin de l'Yvette 2020 - 2024 Modification du plan d'actions de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
dP.2020.19	2 juin 2020	Budget annexe assainissement Marchés : remboursement anticipé de l'emprunt n°00001987198 du Crédit Agricole Ile-de-France.
dP.2020.020	16 juin 2020	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrôle technique et économique des délégations de service public assainissement de Versailles Grand Parc Marché conclu suite à une procédure adaptée avec la société Marc Merlin pour un montant global et forfaitaire de 53 200 € HT / 63 840 € TTC à compter de sa notification jusqu'au 31 décembre 2022.
dP.2020.021	16 juin 2020	Travaux de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif sur le territoire de la commune de Rennemoulin. Accord cadre mono-attributaire exécuté par émission de bons de commande sans seuil minimum et avec un seuil maximum global fixé à 190 000 € HT, soit 228 000 € TTC, conclu suite à une procédure adaptée avec la société CANAVERT ENVIRONNEMENT, pour une année à compter de sa date de notification.
dP.2020.023	16 juin 2020	Réalisation des études et travaux sur les réseaux d'assainissement sous la charte qualité proposée par ASTEE.
dP.2020.024	23 juin 2020	Attribution des subventions aux écoles de musique associatives et à l'association des Parents d'Elèves du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc.
dP.2020.026	23 juin 2020	Distribution de poules aux particuliers et à certaines structures collectives sur le territoire intercommunal dans le cadre du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés. Adoption de conventions cadres et de partenariat entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, les participants et la société d'élevage.
dP.2020.029	23 juin 2020	Avenant n°7 au marché 812 472 relatif à la prolongation du marché et au rachat du stock de parc de bacs en fin de marché.
dP.2020.030	23 juin 2020	Avenant 1 relatif au report de la date démarrage des prestations du marché 2020ABA33 portant sur les opérations de transfert des emballages en verre issus des communes de Versailles, Vélizy-Villacoublay et le Chesnay-Rocquencourt, passé avec la société NICOLLIN.
dP.2020.032	23 juin 2020	Avenants de prolongation des marchés 812 468, 812 469, 812 470 et 812 471 passés avec le groupement NICOLLIN/SEPUR pour l'exploitation du réseau des déchèteries intercommunales sur le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, gestion de collecte et traitement de déchets spécifiques.

dP.2020.033	23 juin 2020	Avenant n°1 de prolongation marché 19ABA07 passé avec le groupement Bio Yvelines Services / SEPUR relatif au traitement des déchets végétaux du territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
dP.2020.034	23 juin 2020	Renouvellement de la convention de mise à disposition de bacs roulants, pour les ordures ménagères ainsi que pour les emballages et papiers, dans le cadre de manifestations organisées sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
dP.2020.035	23 juin 2020	Travaux de remplacement de réseaux d'assainissement sur la ville de Versailles. Lot n°2 « Rue Jouvencel », marché conclu suite à une procédure adaptée avec la société ART BATI, pour un montant global et forfaitaire de 177 851,10 € HT soit 213 421,32 € TTC et pour une durée allant de sa date de notification jusqu'à la fin du délai de parfait achèvement. Lot n°3 « Rue Exelmans », marché conclu suite à une procédure adaptée avec la société BOUYGUES ENERGIES ET SERVICE, pour un montant global et forfaitaire de 219 188,65 € HT soit 263 026,38 € TTC et pour une durée allant de sa date de notification jusqu'à la fin du délai de parfait achèvement. Lot n°4 « Avenue de Normandie », marché conclu suite à une procédure adaptée avec la société ART BATI, pour un montant global et forfaitaire de 115 502,75 € HT soit 138 603,30 € TTC et pour une durée allant de sa date de notification jusqu'à la fin du délai de parfait achèvement.